

SÉANCE MENSUELLE DU 14 JUILLET 1959.

Présidence de M. M. SLUYS, président.

Le Président annonce la nomination, en qualité de membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, de notre confrère M. PAUL MICHOT.

Devant l'Assemblée debout, le Président fait part du décès de notre confrère MICHEL LEGRAYE, né à Ostende le 18 avril 1895 et mort dans la même ville le 22 juin 1959; il prononce l'allocution suivante :

MICHEL LEGRAYE vient de disparaître à l'âge de 64 ans. L'Université de Liège perd en lui un collaborateur zélé et éminent. La science géologique est également durement touchée.

Entré en 1913 à l'Université de Liège, venant d'Ostende où il fit ses classes primaires et secondaires, ses études furent brutalement interrompues par la déclaration de guerre.

Il fit partie de ce contingent d'étudiants, honneur de nos universités, qui, exempts du service militaire, n'hésitèrent pas, au jour catastrophique, à s'engager volontairement.

Versé à l'infanterie, il est sous-lieutenant en 1917 au 7^e régiment de ligne. Évacué à la suite d'une blessure, il obtint un brevet d'invalidé de guerre.

Cet intermède guerrier terminé, LEGRAYE reprend ses études et est diplômé ingénieur civil des mines en 1922.

Puis il passe un an à l'Université de Stanford en Californie et en sort comme « Master of Arts in Geology ».

LEGRAYE avait la vocation et la vertu pédagogiques; dès 1921, c'est-à-dire avant même sa sortie de la Faculté, il est aide-préparateur du cours de géologie générale. Ainsi pendant trente-huit ans il a appartenu aux cadres du corps enseignant de l'Université de Liège. Il en gravit tous les échelons hiérarchiques jusqu'à sa nomination de professeur ordinaire de la Faculté des sciences appliquées, en 1938, et de Membre du Conseil Académique.

A cette Faculté il a enseigné : la géologie appliquée, la géographie minière et industrielle, la minéralographie, la prospection minière, l'hydrogéologie, les matières premières de l'industrie nucléaire.

A l'École supérieure des sciences commerciales, il fut titulaire du cours de topographie et de construction et transports coloniaux. Enfin, au Centre interfacultaire colonial, il fut chargé du cours de géographie économique du Congo belge.

LEGRAYE se dévoua d'une façon exemplaire à notre consœur : la Société géologique de Belgique. Il en fut pendant vingt-cinq ans, de 1933 à 1958, le Secrétaire général.

Les rapports annuels sur l'activité sociale qu'il rédigea sont des modèles du genre; on y trouve des analyses brillantes et consciencieuses de tous les travaux présentés au cours des séances.

L'œuvre écrite de LEGRAYE est très touffue, polyvalente et éclectique. Elle fera, espérons-le, quelque jour l'objet d'un exposé et d'une exégèse fouillés. Il se trouvera sans doute un de ses collègues ou un de ses élèves pour se charger de ce travail méritoire.

Il est impossible dans une courte intervention de commenter, voire même de citer, les ouvrages scientifiques dus à l'inlassable plume de LEGRAYE.

Indiquons qu'entre 1922 et 1958, on relève une bibliographie de plus de 200 numéros : mémoires volumineux, notes et rapports, portant sa signature.

Citons simplement quelques-uns des chapitres principaux qu'il aborda avec un souci de précision et une érudition remarquables.

Ce sont : la constitution, la structure, la genèse et l'évolution des charbons et leurs propriétés industrielles; les méthodes modernes de la prospection minière; l'étude des minerais, spécialement en sections polies; les gisements métallifères mondiaux et, plus particulièrement, les gisements d'or; la répartition zonale des minerais; la minéralisation et le mcbilisme.

Dans le domaine de la géologie du Congo, la participation de LEGRAYE fut également marquante; on lui doit notamment un ouvrage sur « Les grands traits de la géologie et de la minéralisation des régions de Kilo et de Moto ».

A ce tableau, qui ne donne qu'un pâle reflet de l'excellence et de la variété de la production de LEGRAYE, il convient d'ajouter qu'il eut le souci constant de faire profiter ses collègues et ses élèves de ses vastes lectures et de son érudition. Il a écrit, à leur intention, un nombre impressionnant de résumés analytiques des articles les plus importants parus dans des revues spécialisées mondiales, spécialement de ceux traitant des gisements métallifères, houillers et pétrolifères.

Il fut toujours fort attentif à l'amélioration du sort des étudiants émanant des milieux sociaux les moins favorisés de la fortune.

LEGRAYE fut aussi un grand voyageur et les notions qu'il a vulgarisées avaient été vérifiées par lui sur le terrain même.

Nombreuses lui sont venues les distinctions scientifiques et honorifiques, nombreux sont les sièges qui lui furent réservés dans les institutions officielles ou parastatales.

Dans tous les milieux scientifiques ou administratifs où évolua LEGRAYE, sa disparition sera vivement ressentie. Quant à nous, nous saluons la mémoire d'un collègue dont le vaste savoir, l'exemple d'une vie vouée à des problèmes qui nous intéressent et nous passionnent, jettent un vif lustre sur l'École géologique de notre pays.

**

A l'invitation du Président, l'assistance, debout, consacre une minute de silence en hommage à la mémoire de notre collègue défunt.

Communications des membres :

H. MAYOR. — *Contribution à l'étude des phénomènes d'altération des roches sédimentaires au Bas-Congo belge.* (Le texte de cette communication fera l'objet d'un mémoire in-8°.)

Colonel A. FONTAINE. — *Leçon de géologie appliquée à la profonde tranchée de Seneffe. Répétition de Hollebeke 1864-1913 (photos instructives).* (Titre seul.)

R. VAN TASSEL. — *Strengite, phosphosidélite, cacoxénite et apatite fibroradiée de Richelle.* (Texte ci-après.)

M. GULINCK. — *Sur l'extension des sables chamois du Heysel, en Campine.* (Texte ci-après.)